

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Avis et Communiqués Paiement de dividendes

L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE - UBCI, informe le public que l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 22 Juin 2017 a fixé les dividendes de l'exercice 2016 à **DTU 0,700** par action s'appliquant pour 20001529 actions anciennes soit 14% du nominal.

Les dividendes sont à prélever sur les réserves facultatives constituées antérieurement au 31/12/2013 et sont donc distribuables en franchise de retenue à la source.

Ces dividendes seront mis en paiement **à compter du Vendredi 07 Juillet 2017.**

Le règlement s'effectuera auprès des intermédiaires en Bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres via TUNISIE CLEARING pour les titres qui y sont déposés.